

PV-PROMEA Actualités 2/10

Chère lectrice, cher lecteur

A l'avenir, nous entendons publier nos «Actualités» à un rythme un peu plus soutenu, ceci afin de mieux encore vous informer. Par ailleurs, nous vous invitons à accorder toute votre attention à l'appel que nous lançons à la fin de cette «Newsletter».

Stratégie de placement

Lors de sa séance à huis clos d'avril dernier, le Conseil de fondation avait formé un groupe de travail interne et lui avait donné comme mandat de trouver un expert en placement indépendant qui pourrait être chargé d'examiner la stratégie de placement. La direction pour sa part s'est vue chargée de faire examiner si le taux de couverture pourrait être exhaussé en concluant une réassurance pour les risques de décès et d'invalidité.

Le Conseil de fondation a décidé lors de sa séance du 7 septembre 2010 d'élaborer cette stratégie de placement avec le concours de PPCmetrics, Zürich. Il est convaincu qu'en appliquant une stratégie de placement révisée en conséquence, il sera possible de satisfaire ses exigences en matière de transparence, de simplicité et de contrôle permanent. La réalisation de la mise en œuvre doit en outre permettre de réduire de manière spécifique les coûts de gestion de fortune et de simplifier les processus au sein de l'organisation de placement.

Le 7 décembre prochain, la stratégie adaptée doit être soumise au Conseil de fondation pour prise de position. Si le Conseil de fondation donne son accord, la stratégie sera mise en œuvre progressivement. Jusqu'ici, tant les conseils que le contrôle des décisions du Conseil de fondation étaient confiés au même organe. C'est la raison pour laquelle le Conseil de fondation a décidé de scinder le Consulting et le Controlling. Les conseils seront donnés dorénavant par PPCmetrics, le contrôle en revanche restant comme jusqu'ici du ressort de Complementa Investment-Controlling AG.

Réassurance des risques de décès et d'invalidité

Le Conseil de fondation a décidé de continuer de diriger PV-PROMEA de manière parfaitement autonome. Les investigations effectuées ont en effet montré que la réassurance n'a pas d'effet immédiatement positif sur le taux de couverture. Au contraire même, dès lors que la réassurance entraîne en effet des surcoûts dans les comptes d'exploitation. L'évolution favorable des risques des assurés de PV-PROMEA fait que cette dernière peut assumer sans problème les risques concernés de par ses propres moyens.

Publication de la performance et du taux de couverture

Le Conseil de fondation a également décidé de publier dorénavant la performance et le taux de couverture estimé* sur le site web de PROMEA www.promea.ch. Merci de tenir compte du fait que les chiffres relatifs au patrimoine, comparés avec le bench-mark (=indice comparatif), sont adaptés mois après mois par Complementa dès la présentation du rapport. Le taux de couverture définitif de l'exercice est fixé annuellement pour le 31 décembre. PROMEA est d'ailleurs en train de renouveler son site web et de lui donner une structure plus claire. Ceci permettra à l'avenir d'obtenir les informations désirées – également celles concernant la situation financière de PV-PROMEA – de manière plus claire et plus simple.

*) Le taux de couverture estimé, publié en cours d'année, ne tient notamment pas compte de l'évolution des engagements (par ex.: capital de prévoyance des assurés actifs et des rentiers).

Lotissement Muri AG

L'investissement prévu dans un lotissement de 34 appartements à Muri en Argovie ne sera définitivement pas réalisé, dès lors que le propriétaire du terrain et entreprise globale s'est retiré du projet. Nous restons toutefois vigilants quant à l'examen et à l'acquisition de nouveaux projets immobiliers intéressants.

Perspectives pour 2011

Les pronostics, qu'ils soient à court ou à long terme, sont toujours porteurs de nombreux facteurs d'insécurité. Ainsi, il y a le plus souvent des tendances parallèles, positives ou négatives, qui s'influencent les unes les autres. Il est vrai que l'économie suisse s'est dans l'ensemble remise plus rapidement que prévu sur une orbite de reprise, mais la faiblesse de l'euro ternit parallèlement de manière durable les perspectives des industries d'exportation. Néanmoins, on peut qualifier le processus d'assainissement financier de PV-PROMEA comme étant «modérément positif». Dans ce contexte, nous profitons certainement du rapport extrêmement favorable entre actifs et retraités de 9 à 1 par rapport à l'ensemble des caisses de pensions.

Nous vous invitons à coopérer aux «Actualités»!

Voulez-vous exprimer votre opinion au sujet de certains contenus des Actualités? Ou avez-vous d'autres choses qui vous pèsent? A moins que vous ayez des questions concrètes? Nous serions ravis de mettre une plateforme à votre disposition pour vos questions et remarques d'intérêt général que nous publierions avec notre réponse ou réplique dans le numéro suivant de la Newsletter.

Nous sommes aussi à votre entière disposition pour des questions d'un ordre plus privé. Veuillez dans ce cas vous adresser à la Direction de PV-PROMEA au numéro de téléphone 044 738 53 53 ou sous info@promea.ch.

Vous remerciant de bien vouloir communiquer ces informations à vos collaborateurs, nous vous prions d'agréer, chère lectrice, cher lecteur, nos salutations les meilleures.

Cordialement vôtre

PV-PROMEA Le Conseil de fondation